

Sujets Premières générales Histoire

Chapitre I LA REVOLUTION ET L'EMPIRE**Questions problématisées**

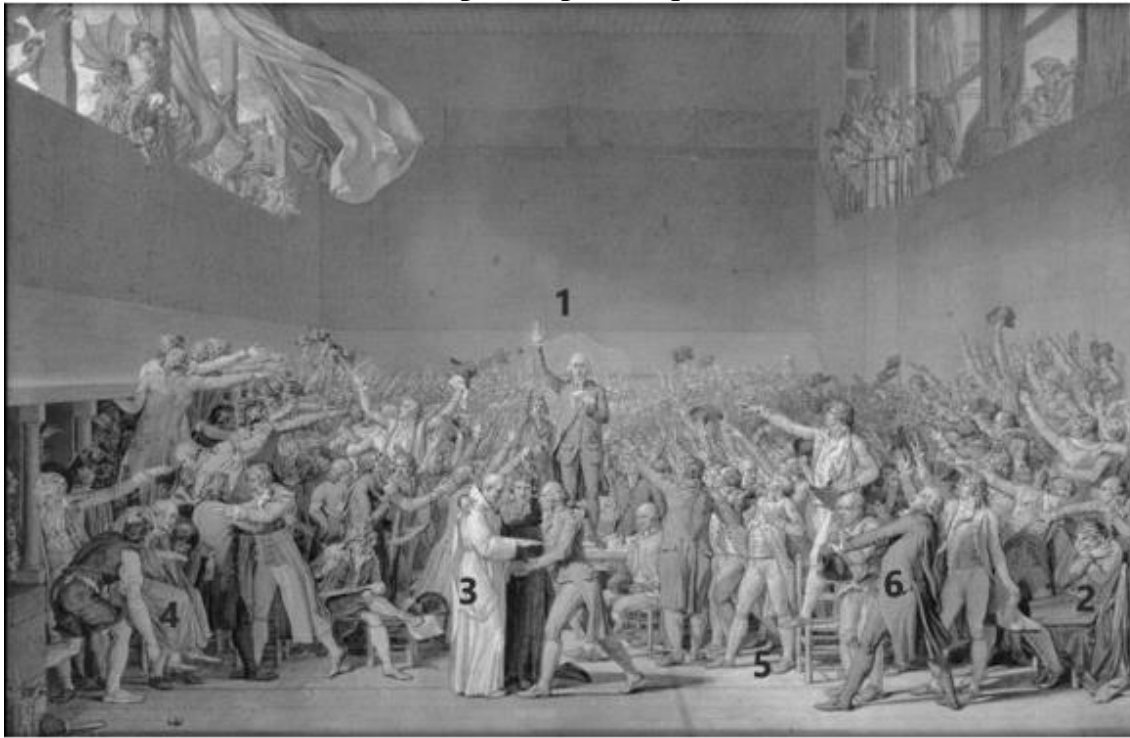
1 - Pourquoi la période 1789-1793 constitue-t-elle une rupture ? Vous mettrez en évidence les transformations politiques et sociales en vous appuyant sur quelques événements clés.

2 - Comment la période révolutionnaire (1789-1804) aboutit-elle à la naissance d'une France nouvelle ? Vous présenterez d'abord les transformations politiques, puis la réorganisation administrative et juridique du pays. Vous soulignerez les limites de ces bouleversements.

Analyses de document : L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

1 - En analysant le document, vous montrerez que le peintre Jacques-Louis David a voulu présenter cet événement comme un moment de rupture et le début d'une France nouvelle. Vous aborderez aussi les limites de cette représentation de l'évènement.

Document : le serment du Jeu de paume par Jacques-Louis David.



1 Bailly, président de l'Assemblée nationale

4 Un des seuls paysans de l'assemblée

2 Martin d'Auch, qui refuse de prêter serment

5 Robespierre 6 Mirabeau

3 Trois ecclésiastiques : un prêtre, un moine, un protestant. Source : Le serment du Jeu de paume, 20 juin 1789, esquisse par Jacques-Louis David (1748/1825), réalisée en 1791.

Chapitre II L'Europe entre restauration et révolution (1814 – 1848)**Questions problématisées**

1 - Comment les aspirations libérales et nationales se manifestent-elles en Europe de 1815 à 1848 ? Vous évoquerez les origines de leur développement, leur succès et leurs échecs, en vous appuyant sur quelques exemples précis de votre choix.

2 - Dans quelle mesure la période 1830-1848 marque-t-elle un tournant pour les nations en France et en Europe ? Vous traiterez les conséquences et les limites des révolutions de 1830 et 1848.

Analyses de document : L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

1 - En analysant et en confrontant les documents, vous montrerez en quoi la Restauration monarchique en France sous Louis XVIII s'accompagne à la fois d'une préservation des acquis de la Révolution et d'une forme de retour à l'Ancien Régime.

Document 1 : Extrait de la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814

La divine Providence, en nous rappelant dans nos États après une longue absence, nous a imposé de grandes obligations (...).

Une Charte constitutionnelle était sollicitée par l'état actuel du royaume, nous l'avons promise, et nous la publions. Nous avons considéré que, bien que l'autorité tout entière résidât en France dans la personne du roi, ses prédécesseurs n'avaient point hésité à en modifier l'exercice, (...).

Nous avons dû, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, apprécier les effets des progrès toujours croissants des lumières, les rapports nouveaux que ces progrès ont introduits dans la société, la direction imprimée aux esprits depuis un demi-siècle, et les graves altérations qui en sont résultées : nous avons reconnu que le vœu de nos sujets pour une Charte constitutionnelle était l'expression d'un besoin réel ; mais en cédant à ce vœu, nous avons pris toutes les précautions pour que cette Charte fût digne de nous et du peuple auquel nous sommes fiers de commander. (...). En même temps que nous reconnaissons qu'une Constitution libre et monarchique devait remplir l'attente de l'Europe éclairée, nous avons dû nous souvenir aussi que notre premier devoir envers nos peuples était de conserver, pour leur propre intérêt, les droits et les prérogatives de notre couronne. (...)

A ces causes nous avons volontairement, et par le libre exercice de notre autorité royale, accordé et accordons.

Fait concession et octroi à nos sujets, tant pour nous que pour nos successeurs, et à toujours, de la Charte constitutionnelle qui suit :

Article 1. - Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

Article 2. - Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'État.

Article 3. - Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

Article 4. - Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

Article 5. - Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

Article 6. - Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État.

Article 7. - Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitements du Trésor royal.

Article 8. - Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

Article 9. - Toutes les propriétés sont inviolables, (...).

Document 2 : Jean-Antoine GROS, l'Apothéose de Saint Geneviève (détail), fresque, 1811-1824, Paris, coupole du Panthéon.

Sainte Geneviève protectrice de Paris		Le roi Saint Louis, ou Louis IX et son épouse Blanche de Castille.
	Louis XVIII et sa nièce à sa gauche (fille survivante de Louis XVI)	

2 - En analysant le document, vous présenterez les conséquences du Congrès de Vienne en Europe.

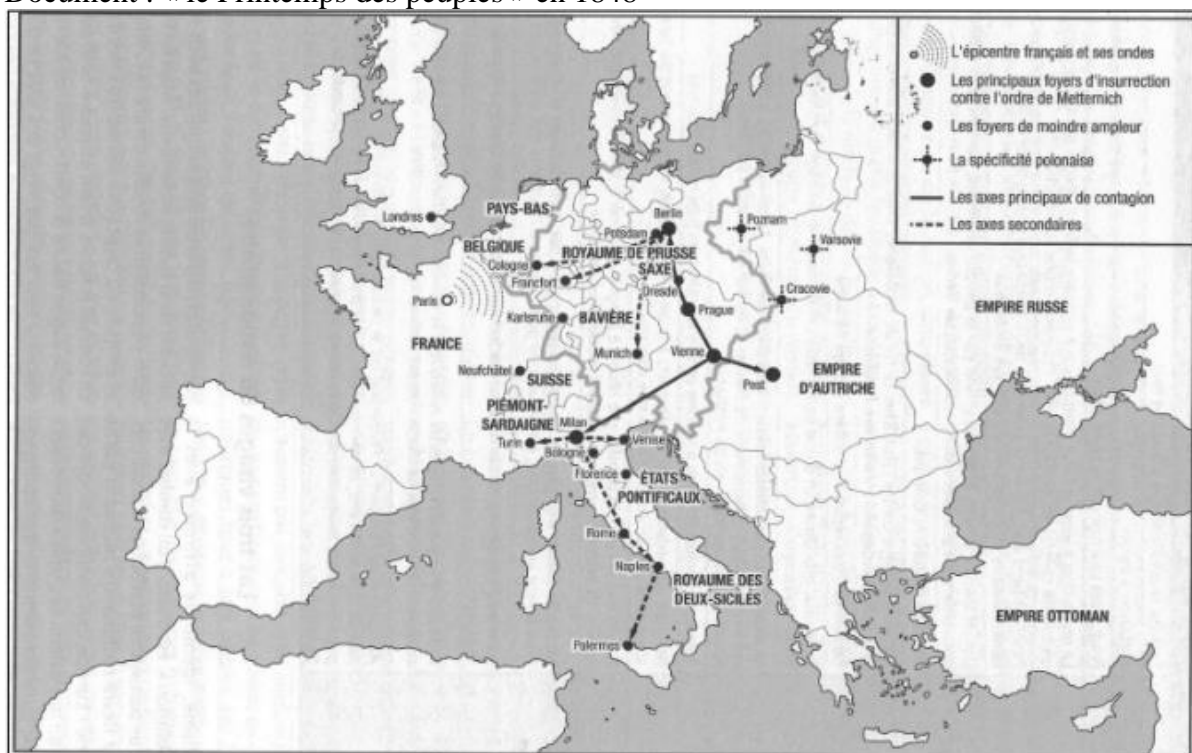
Document : L'Europe du Congrès de Vienne (1815)



Les figurés sont utilisés pour délimiter et distinguer les États. Source : J.-C. Caron, M. Vernus, L'Europe au 19^e siècle, des nations aux nationalismes (1815/1914), Collection U, Armand colin, 2019.

3 - En analysant le document, présentez et expliquez la diffusion de la poussée révolutionnaire de 1848 en Europe.

Document : « le Printemps des peuples » en 1848



Chapitre III La Seconde République et le Second Empire en France (1848 – 1870)

Questions problématisées

1 - Comment se manifestent les oppositions au Second Empire ? Vous évoquerez les différentes formes d'opposition ainsi que leurs acteurs et vous rappellerez la manière dont le régime de Napoléon III y a répondu.

2 - Quels rôles la France a-t-elle eu dans la construction des unités italienne et allemande ?

Vous montrerez comment la France soutient ou subit la construction des unités nationales italienne et allemande.

3 - La France a-t-elle pleinement pu satisfaire ses intérêts à travers les unités italienne et allemande ? Vous présenterez les ambitions françaises avant de les confronter à la réalité du bilan.

4 - Pourquoi peut-on dire que la France est un des acteurs majeurs de la construction de l'unité italienne ? Vous présenterez la situation de la péninsule italienne à la veille de l'unité. Puis vous montrerez comment la France de Napoléon III utilise à la fois les armes de la guerre et celles de la diplomatie pour soutenir la construction de l'unité italienne.

Analyses de document : L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

1 - En analysant le document, vous montrerez que le régime de Napoléon III est un régime autoritaire qui suscite des oppositions.

Document : présentation de Napoléon le Petit par Victor Hugo

« Ce livre est destiné à en mettre quelques-uns en lumière, et, s'il plaît à Dieu, à les présenter tous sous leur vrai jour. Il importe qu'on sache un peu ce que c'est que M. Bonaparte. À l'heure qu'il est, grâce à la suppression de la tribune, grâce à la suppression de la presse, grâce à la suppression de la parole, de la liberté et de la vérité, suppression qui a eu pour résultat de tout permettre à M. Bonaparte, mais qui a en même temps pour effet de frapper de nullité tous ses actes sans exception, y compris l'inqualifiable scrutin du 20 décembre (1), grâce, disons-nous, à cet étouffement de toute plainte et de toute clarté, aucune chose, aucun homme, aucun fait, n'ont leur vraie figure et ne portent leur vrai nom ; le crime de M. Bonaparte n'est pas crime, il s'appelle nécessité ; le guet-apens de M. Bonaparte n'est pas guet-apens, il s'appelle défense de l'ordre ; les vols de M. Bonaparte ne sont pas vols, ils s'appellent mesures d'État ; les meurtres de M. Bonaparte ne sont pas meurtres, ils s'appellent salut public ; les complices de M. Bonaparte ne sont pas des malfaiteurs, ils s'appellent magistrats, sénateurs et conseillers d'État (...). Aux yeux de la France, aux yeux de l'Europe, le 2 décembre est encore masqué. Ce livre n'est pas autre chose qu'une main qui sort de l'ombre et qui lui arrache le masque. »

(1) Plébiscite organisé les 20 et 21 décembre 1851. Il s'agissait de se prononcer sur la formule : « Le Peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851. » Source : Extrait de la préface de : Napoléon le Petit, Victor Hugo, 1852

2 - En analysant le document, vous montrerez que l'opposition libérale veut mettre fin aux pratiques autoritaires du Second Empire.

Document : le discours d'Adolphe Thiers sur les « libertés nécessaires », prononcé le 11 janvier 1864 devant le Corps législatif

Messieurs, quand on considère l'histoire des trois quarts du siècle écoulé, on est frappé de l'observation que voici : C'est que la France peut quelquefois se passer de la liberté, s'en passer au point de paraître l'avoir oubliée ; puis, quand l'esprit et les temps sont plus calmes, elle y revient avec une persévérance singulière et une force presque irrésistible. [...] c'est un besoin de la raison humaine, qui devait être profondément senti chez une nation comme la nôtre, l'une des plus intelligentes et des plus fières de la terre. (Approbation.) [...]

Pour moi, messieurs, il y a cinq conditions qui constituent ce qui s'appelle le nécessaire en fait de liberté. La première est celle qui est nécessaire à assurer la sécurité du citoyen. Il faut que le citoyen repose tranquillement dans sa demeure, parcoure toutes les parties de l'État, sans être exposé à aucun acte arbitraire. [...]

Mais, quand les citoyens ont obtenu cette sécurité, cela ne suffit pas. S'il s'endormait dans une tranquille indolence, cette liberté, il ne la conserverait pas longtemps. Il faut que le citoyen veille sur la chose publique. Pour cela, il faut qu'il y pense, et il ne faut pas qu'il y pense seul, car il n'arriverait ainsi qu'à une opinion individuelle ; il faut que ses concitoyens y pensent comme lui, il faut que tous ensemble échangent leurs idées et arrivent à cette pensée commune qu'on appelle l'opinion publique ; et cela n'est possible que par la presse. Il faut donc qu'elle soit

libre, mais lorsque je dis liberté, je ne dis pas impunité. De même que la liberté individuelle du citoyen existe à la condition qu'il n'aura pas provoqué la vindicte de la loi, la liberté de la presse est à cette condition que l'écrivain n'aura ni outragé l'honneur des citoyens, ni troublé le repos du pays. (Marques d'approbation.)

Ainsi, pour moi, la seconde liberté nécessaire, c'est cette liberté d'échange dans les idées qui crée l'opinion publique. Mais lorsque cette opinion se produit, il ne faut pas qu'elle soit un vain bruit, il faut qu'elle ait un résultat. Pour cela il faut que des hommes choisis viennent l'apporter ici, au centre de l'État - ce qui suppose la liberté des élections -, et, par liberté des électeurs, je n'entends pas que le gouvernement qui est chargé de veiller aux lois n'ait pas là un rôle ; que le gouvernement qui est composé de citoyens n'ait pas une opinion : je me borne à dire qu'il ne faut pas qu'il puisse dicter les choix et imposer sa volonté dans les élections. Voilà ce que j'appelle la liberté électorale. Enfin, messieurs, ce n'est pas tout : quand ces élus sont ici mandataires de l'opinion publique, chargés de l'exprimer, il faut qu'ils jouissent d'une liberté complète ; il faut qu'ils puissent à temps,... - veuillez bien, messieurs, apprécier la portée de ce que je dis là -, il faut qu'ils puissent à temps apporter un utile contrôle à tous les actes du pouvoir. Il ne faut pas que ce contrôle arrive trop tard et qu'on ait que des fautes irréparables à déplorer. C'est là la liberté de la représentation nationale [...], et cette liberté est, selon moi, la quatrième des libertés nécessaires. Enfin, vient la dernière, -je ne dirai pas la plus importante, elles sont toutes également importantes -, mais la dernière dont le but est celui-ci : c'est de faire que l'opinion publique, bien constatée ici à la majorité, devienne la directrice des actes du gouvernement. (Bruit.) Source : site de l'Assemblée nationale, rubrique « les grands discours parlementaires », <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/les-grands-discours-parlementaires/second-empire>.

3 - En analysant et confrontant les documents, vous dégagerez les rôles respectifs de Napoléon III et du préfet Haussmann dans les transformations de Paris et leurs principales finalités.

Document 1 : un entretien de Louis-Bonaparte en 1852 avec le journaliste et homme politique Adolphe Granier de Cassagnac.

« La transformation de Paris est le complément nécessaire du réseau de chemin de fer dont je veux couvrir la France, et qui, en un temps donné et prochain, se souderont aux chemins étrangers. Que deviendraient ces flots de voyageurs jetés dans une ville qui n'est pas percée en vue de les recevoir ? Où seraient les voitures pour les distribuer dans les divers quartiers, et les hôtels où les loger ? Et puis, peut-on songer à attirer les étrangers à Paris, pour leur montrer des quartiers infects, sans air et sans soleil ? D'ailleurs, on ne va que là où l'on se plaît ; il faut qu'on se plaise à Paris. Je ferai de vastes parcs bien aménagés, bien arrosés, bien percés, avec les bois embroussaillés et poussiéreux de Boulogne et de Vincennes ; je sèmerai des squares à travers la ville, et je ferai un parterre des Champs Elysées. (...) Si les partis m'attaquent dans le présent, les chemins de fer de la province et les monuments de Paris me défendront dans l'avenir. » Et l'Empereur se levant, après cet entretien, me montra de grandes feuilles couvertes de dessins. C'étaient le bois de Boulogne achevé et le bois de Vincennes esquissé. (...) Lorsque, après avoir médité son projet, l'Empereur chargea M. Haussmann de l'exécuter, il lui remit un plan de Paris, sur lequel il avait tracé lui-même les voies à ouvrir, les squares à créer, les avenues à percer, les arbres à planter, les fontaines à élever. En principe, la transformation de Paris est donc son œuvre. Source : Adolphe Granier de Cassagnac, Souvenirs du Second Empire, tome II, 1881, p.221-223.

Document 2 : Souvenirs du Baron Haussmann, à propos de son premier entretien comme préfet de Paris avec Napoléon III, le 29 juin 1853

L'Empereur était pressé de me montrer une carte de Paris, sur laquelle on voyait tracées par lui-même, en bleu, en rouge en jaune et en vert, suivant leur degré d'urgence, les différentes voies nouvelles qu'il se proposait de faire exécuter. (...)

L'Empereur ne remplit pas toujours avec la même ardeur le rôle actif, personnel, direct, qu'il s'était réservé dans la transformation de Paris, comme aussi dans le changement d'affectation du Bois de Boulogne, du Bois de Vincennes ensuite. (...) Les questions, si nombreuses, auxquelles il se devait, d'abord, rendre bien peu digne de son attention soutenue, les infinis détails dont se compliquait l'étude sérieuse d'un projet de voie nouvelle : le tracé, les alignements, le nivellement (...) des voies anciennes qu'il faut couper, avec celles qui doivent leur offrir de larges débouchés, enfin les réseaux d'égouts, les distributions d'eau, les canalisations de gaz à ménager et à coordonner avec les percements résolus ! Tout cela fatigua vite et rebuta même un esprit étranger jusqu'alors à ces minutieuses considérations, hanté,

d'ailleurs, par des combinaisons politiques d'une bien autre importance. Source : Mémoires du Baron Haussmann, t. II : Préfecture de la Seine, Paris, Victor- Havard, 1890.

4 - En analysant les documents, vous expliquerez quel rôle a joué Bismarck en faveur de l'unité allemande.

Document 1 : extrait des mémoires de Bismarck

Il n'était pas possible de dénouer pacifiquement, par le système dualiste, le nœud gordien 1 de la situation allemande, on ne pouvait que le trancher par l'épée. Il s'agissait de gagner au service de la cause nationale le roi de Prusse [...]. Le patriotisme allemand, en règle générale, a besoin, pour agir et produire des effets, d'être aidé par l'attachement à la dynastie [...]. Après Sadowa², l'unification de l'Allemagne n'était plus, selon moi, qu'une question de temps. Pour la résoudre, la Confédération de l'Allemagne du Nord était la première étape [...]. J'étais convaincu que l'abîme creusé au cours de l'histoire entre le nord et le sud de l'Allemagne ne pouvait être comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin, notre séculaire agresseur. Il fallait une guerre franco-allemande.

1 Problème insoluble autrement que par la force. 2 Victoire contre l'Autriche Source : Otto von Bismarck, Pensées et souvenirs, Éditions Le Soudier, 1899.

Document 2 : caricature de Bismarck



Mention en bas de la caricature : « Voici encore Bismarck avec son grand balai qui houspille 1 et ramasse tous les allemands récalcitrants. // Allons ! allons donc morbleu !... plus vite que ça ! ou les Français vont manger votre choucroute !! », 1 Rudoie Source : estampe française, auteur inconnu, 1870, conservée à la Bibliothèque nationale de France

Chapitre IV – La mise en œuvre du projet républicain

Questions problématisées

Analyses de document : L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

1 - En analysant les documents, montrez comment Louise Michel incarne les combats de la Commune pour une République sociale et anticléricale.

Document 1 : lettre de Louise Michel

Au nom du Comité de vigilance des citoyennes du 18^{ème} arrondissement, qui administre l'arrondissement durant la Commune, Louise Michel écrit à Georges Clemenceau, alors maire de Montmartre : « Notre comité républicain de vigilance des citoyennes du 18^{ème} arrondissement voulant prendre notre part de la tâche patriotique, vous demandons :

1. Un pouvoir immédiat de procéder à une enquête dans chaque maison du 18^{ème} arrondissement afin de connaître le nombre de vieillards, des infirmes et des enfants afin que la république ne se soit pas trompée.

2. Pouvoir de requérir immédiatement les maisons abandonnées du 18^{ème} arrondissement afin d'y loger les citoyens sans abri et d'y établir des asiles où les enfants seront nourris [...].

3. Abolition complète dans le 18^{ème} arrondissement des ouvroirs* religieux et des maisons de prostitution.

4. Fonte des cloches de Montmartre pour les canons. »

Source : Louise Michel, Lettre à Georges Clemenceau, mars 1871.

* Établissements où des dames tricotaient pour les pauvres, et qui dépendaient des paroisses catholiques.

Document 2 : extrait du procès de Louise Michel.

Louise Michel répond après la lecture de l'acte d'accusation :

« Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue. J'appartiens tout entière à la révolution sociale, et je déclare accepter la responsabilité de mes actes. Je l'accepte tout entière

et sans restriction. Vous me reprochez d'avoir participé à l'assassinat des généraux ? A cela, je répondrais oui si je m'étais trouvée à Montmartre quand ils ont voulu faire tirer sur le peuple. Je n'aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables. Mais, lorsqu'ils ont été faits prisonniers, je ne comprends pas qu'on les ait fusillés, et je regarde cet acte comme une insigne lâcheté.

Quant à l'incendie de Paris, oui j'y ai participé. Je voulais opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas eu de complices pour ce fait. J'ai agi d'après mon propre mouvement.

On dit aussi que je suis complice de la Commune ! Assurément oui, puisque la Commune voulait avant tout la révolution sociale, et que la révolution sociale est le plus cher de mes vœux (...)

Aux termes du verdict, Louise Michel est à l'unanimité condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée. On ramène l'accusée et on lui donne connaissance du jugement. Quand le greffier lui dit qu'elle a 24 heures pour se pouvoir en révision : Non ! s'écrie-t-elle, il n'y a point d'appel ; mais je préférerais la mort ! » Source : extrait de La Gazette des Tribunaux, décembre 1871, Archives du ministère de la Guerre.

2 - En analysant les documents, vous montrerez comment le régime républicain se met en place et s'enracine en France sous la III^e République à travers des pratiques politiques et des symboles.

Document 1 : discours de Léon Gambetta prononcé à Paris le 9 octobre 1877

« Aujourd'hui, citoyens, si le suffrage universel se déjugerait, c'en serait fait, croyez-le bien, de l'ordre en France, car l'ordre vrai – cet ordre profond et durable que j'ai appelé l'ordre républicain – ne peut en effet exister, être protégé, défendu, assuré, qu'au nom de la majorité qui s'exprime par le suffrage universel [...].

Messieurs, il n'est pas nécessaire, heureusement, de défendre le suffrage universel, devant le parti républicain qui en a fait son principe, devant cette grande démocratie dont tous les jours l'Europe admire et constate la sagesse et la prévoyance [...].

Aussi bien je ne présente pas la défense du suffrage universel pour les républicains, pour les démocrates purs ; je parle pour ceux qui, parmi les conservateurs, ont quelque souci de la modération pratiquée avec persévérance dans la vie publique. Je leur dis, à ceux-là : Comment ne voyez-vous pas qu'avec le suffrage universel, si on le laisse librement fonctionner, si on respecte, quand il s'est prononcé, son indépendance et l'autorité de ses décisions, - comment ne voyez-vous pas, dis-je, que vous avez là un moyen de terminer pacifiquement tous les conflits, de dénouer toutes les crises, et que si le suffrage universel fonctionne dans la plénitude de sa souveraineté, il n'y a plus de révolution possible, parce qu'il n'y a plus de révolution à tenter, plus de coup d'État à redouter quand la France a parlé ? [...]

C'est que, pour notre société, arrachée pour toujours – entendez-le bien – au sol de l'ancien régime, pour notre société passionnément égalitaire et démocratique, pour notre société qu'on ne fera pas renoncer aux conquêtes de 1789, sanctionnées par la Révolution française, il n'y a pas véritablement, il ne peut plus y avoir de stabilité, d'ordre, de prospérité, de légalité, de pouvoir fort et respecté, de lois majestueusement établies, en dehors de ce suffrage universel dont quelques esprits timides ont l'horreur et la terreur, et, sans pouvoir y réussir, cherchent à restreindre l'efficacité souveraine et la force toute-puissante. Ceux qui raisonnent et agissent ainsi sont des conservateurs aveugles ; mais je les adjure¹ de réfléchir ; [...] je leur demande si le spectacle de ce peuple, calme, tranquille, qui n'attend avec cette patience admirable que parce qu'il sait qu'il y a une échéance fixe pour l'exercice de sa souveraineté, n'est pas la preuve la plus éclatante, la démonstration la plus irréfragable² que les crises, même les plus violentes, peuvent se dénouer honorablement, pacifiquement, tranquillement, à la condition de maintenir la souveraineté et l'autorité du suffrage universel.[...]

C'est grâce au fonctionnement du suffrage universel, qui permet aux plus humbles, aux plus modestes dans la famille française, de se pénétrer des questions, de s'en enquérir, de les discuter, de devenir véritablement une partie prenante, une partie solidaire dans la société moderne ; [...] C'est le suffrage universel qui réunit et qui groupe les forces du peuple tout entier, sans distinction de classes ni de nuances dans les opinions.

Source : cité dans Vincent Duclert, La République imaginée 1870-1914, Histoire de France, Paris, Belin, p. 150-151, 2010.

1 : implorer, supplier

2 : irréfutable, indiscutable

Document 2 : un bureau de vote en 1891



Source : Alfred Bramtot, Le suffrage universel, huile sur toile, L. 5,75m ; h. 4,30m, mairie des Lilas, Seine-Saint-Denis, 1891.

3 - En analysant le document, vous montrerez comment celui-ci évoque l'adhésion des Français au projet républicain à la fin du XIXe siècle. Vous aborderez la question des symboles et des valeurs, et porterez un regard critique sur le document.

Document : le défilé de bataillons scolaires place de la République à Paris, 14 juillet 1883



Source : lithographie anonyme, fin du XIX siècle, Paris, musée Carnavalet.

Chapitre V Permanences et mutations de la société française (1880 – 1914)

Questions problématisées

1 - Quelles sont les mutations que connaît la société française entre 1848 et 1871 ?

Vous présenterez les processus d'industrialisation et d'urbanisation puis identifierez leurs conséquences sur la société française.

2 - L'ensemble de la société du Second Empire bénéficie-t-elle de l'industrialisation et des transformations économiques du pays ? Vous pourrez présenter la situation de la bourgeoisie, celle du monde ouvrier et celle du monde rural.

Analyses de document : L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

1 - En analysant les documents, présentez la vision de la société industrielle défendue par Henri Schneider. Vous identifierez Henri Schneider et vous expliquerez ses positions sur le capitalisme industriel et la question ouvrière.

Document 1 : une interview d'Henri Schneider

Journaliste au Figaro, Jules Huret enquête au Creusot où il interroge Henri Schneider, fils du fondateur de l'entreprise, qui la dirige entre 1875 et 1898.

Jules Huret : Mais, s'il faut une direction à l'usine, est-il indispensable que ce directeur absorbe à lui seul tous les bénéfices ?

Henri Schneider : Ça, c'est autre chose. Pensez-vous qu'il ne faut pas de l'argent pour faire marcher une « boîte » comme celle-ci ? À côté du directeur, de la tête, il y a le capitaliste, celui qui apporte la forte somme. C'est ce capital qui alimente tous les jours les usines en outillages perfectionnés, le capital sans lequel rien n'est possible, le capital qui nourrit l'ouvrier lui-même. Ne représente-t-il pas une force qui doit avoir sa part des bénéfices ? Comment empêcher le capital de se former ? Je prends un exemple. Il y avait un ouvrier qui gagnait cinq francs par jour. Il s'est dit : « Tiens ! Bibi n'a besoin que de quatre francs pour vivre, Bibi va mettre un franc de côté tous les jours. » Au bout de l'année, il a 365 francs. Il recommence l'année suivante, dix ans, vingt ans de suite, et voilà un capitaliste ! Presque un petit patron ! Son fils pourra agrandir le capital paternel, c'est peut-être une grande fortune qui commence.

Jules Huret : Mais si l'ouvrier a cinq enfants et une femme à nourrir, comment mettra-t-il de l'argent de côté ? Bibi n'aura-t-il pas plutôt faim ?

Henri Schneider (M. Schneider leva les bras et les épaules d'un air qui signifiait) : Qu'y faire ? (avant d'ajouter) Ça, c'est une loi fatale.., On tâche, ici, de corriger, le plus qu'on peut, cette inégalité... mais comment la supprimer ? [...] le patron a des devoirs à remplir vis-à-vis des salariés [...]. Je vous le répète, ici nous faisons tout ce que nous pouvons ... Mes ouvriers me montrent bien qu'ils sont contents de moi, puisqu'à chaque occasion qui s'offre à eux, ils témoignent de leur confiance...

Jules Huret. Oui, je sais, ils vous ont nommé député, conseiller général et maire [...]

Jules Huret : Que pensez-vous de l'intervention de l'État ?

Henri Schneider : Je n'admets pas du tout l'intervention d'un préfet dans les grèves. C'est comme la réglementation du travail des femmes et des enfants. On décourage les patrons de les employer. Pour moi, la vérité, c'est qu'un ouvrier bien portant peut très bien faire ses dix heures de travail par jour et qu'on doit le laisser libre de travailler davantage si ça lui fait plaisir."

Jules Huret : "La journée de huit heures ?"

Henri Schneider ["affectant un grand désintéressement"] : "Oh ! Je veux bien, si tout le monde est d'accord, je serai le premier à en profiter, car je travaille souvent moi-même plus de dix heures par jour... Seulement les salaires diminueront ou le prix des produits augmentera, c'est tout comme ! Au fond, voyez-vous, la journée de huit heures... [...]. Dans cinq ou six ans, on n'y pensera plus, on aura inventé autre chose." Source : Jules Huret (préface de Jean Jaurès et de Paul Deschanel), Enquête sur la question sociale en Europe, Paris, éditions Perrin, 1897.

Document 2 : une cité ouvrière du Creusot, carte postale, fin XIXe siècle.



2 - En analysant les documents, vous montrerez comment l'école primaire présente l'industrialisation de la France et confronterez cette vision avec la réalité économique et sociale de la France sous la IIIe République.

Document 1 : La présentation des usines du Creusot dans Le Tour de la France par deux Enfants (1878)

« La puissance de l'industrie et de ses machines est si grande qu'elle effraie au premier abord ; mais c'est une puissance bienfaisante qui travaille pour l'humanité.

Après une longue journée de marche, la nuit était venue [...]. Dans le grand silence de la nuit on entendait comme des sifflements, des plaintes haletantes, des grondements formidables. Julien était de plus en plus inquiet :

— Qu'y a-t-il donc ici ? Monsieur Gertal ? Bien sûr, il arrive là de grands malheurs.

— Non, petit Julien. Seulement nous sommes en face du Creusot, la plus grande usine de France et peut-être d'Europe. Il y a ici quantité de machines et de fourneaux, et plus de seize mille ouvriers qui travaillent nuit et jour pour donner à la France une partie du fer qu'elle emploie. C'est de ces machines et de ces énormes fourneaux chauffés à blanc continuellement que partent les lueurs et les grondements qui nous arrivent.

— Mon Dieu, dit Julien, quel travail !

— Oh ! Monsieur Gertal, s'écria André, si vous voulez me permettre demain d'aller un peu voir cette usine, je serai bien content. Vous ne savez pas comme cela m'intéresserait de voir préparer ce fer que nous autres serruriers nous façonnons.

Le lendemain [...], on se dirigea vers l'usine. [...]

- Il y a trois grandes usines distinctes dans l'établissement du Creusot, dit le patron qui le connaissait de longue date : fonderie, ateliers de construction et mines ; mais voyez, ajouta-t-il en montrant des voies ferrées sur lesquelles passaient des locomotives et des wagons pleins de houille, chacune des parties de l'usine est reliée à l'autre par des chemins de fer ; c'est un va-et-vient perpétuel.

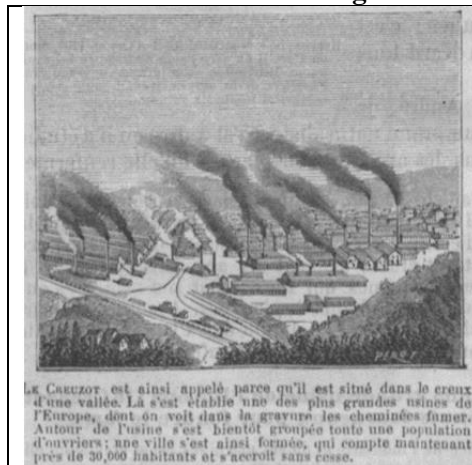
- Mais, dit Julien, c'est comme une ville, cette usine-là. Quel grand bruit cela fait ! et puis tous ces mille feux qui passent devant les yeux, cela éblouit. Un peu plus, on aurait grand-peur.

— A présent que nous entrons, dit André, ne me lâche pas la main, Julien, de crainte de te faire blesser.

— Oh ! je n'ai garde, dit le petit garçon ; il y a trop de machines qui se remuent autour de nous et au-dessous de nous. Il me semble que nous allons être broyés là-dedans ».

Le succès de ce manuel de l'enseignement primaire est tel qu'il atteint un tirage de 7,4 millions d'exemplaires en 1914, année qui le voit passer le cap des 400 éditions. Source : « La plus grande usine de l'Europe : le Creusot. — Les hauts fourneaux pour fondre le fer » dans G. Bruno (pseudonyme d'Augustine Fouillée) Le Tour de la France par deux enfants. Devoir et Patrie. Livre de lecture courante. Cours moyen.

Document 2 : Illustration légendée du Creusot dans Le Tour de la France par Deux Enfants (1878)



Légende : « LE CREUSOT est ainsi appelé parce qu'il est situé dans le creux d'une vallée. Là, s'est établie une des plus grandes usines de l'Europe dont on voit dans la gravure les cheminées fumer. Autour de l'usine s'est bientôt groupée toute une population d'ouvriers ; une ville s'est -ainsi formée, qui compte maintenant 30 000 habitants et s'accroît sans cesse. »

Chapitre VI – Métropole et colonies

Analyses de document : L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

1 - En analysant les documents, vous expliquerez les ambitions coloniales françaises, vous montrerez que la présence française dans les colonies fait débat, ainsi que ses conséquences sur les territoires et les populations colonisés.

Document 1 : Extraits de l'Atlas de géographie moderne, Franz Schrader

En comparant cette histoire avec celle des autres puissances, on est frappé d'un fait remarquable : presque partout, les Français se sont conciliés les sympathies des populations au milieu desquelles ils venaient s'établir (...). La France ne traite pas en simples sujets les populations conquises. Elle essaye au contraire de les assimiler, de leur enseigner sa langue, de leur inculquer ses mœurs et ses principes, de transformer graduellement ces étrangers en citoyens.

Mais l'avenir véritable est en Algérie et en Tunisie, colonies de peuplement et non point simples colonies d'exploitation. Elles ont des terres fertiles ; sous un beau climat qui rappelle celui de la France du Midi, et où les Français peuvent vivre, travailler et s'accroître. Notre langue y fait des progrès constants; elle est parlée par une grande partie de la population des villes, qui acquiert graduellement nos usages (...). En restant tolérante, en continuant à pratiquer la justice qui assure aux conquérants le respect de ces musulmans, la France n'aura point à redouter de nouvelles insurrections, et sa puissance dans l'Afrique du Nord sera de plus en plus indéfectible.

Source : F. Schrader, F. Prudent, E. Anthème, Atlas de géographie moderne, Paris, Hachette, 1896.

Document 2 : extraits d'« Au soleil », Guy de Maupassant

L'écrivain Guy de Maupassant, part pour l'Algérie en 1881, en tant qu'envoyé spécial pour le journal Le Gaulois. Certains articles sont regroupés sous le titre Au soleil, publié en 1884.

Voici les différents systèmes employés pour chasser et spolier les misérables propriétaires indigènes. Un particulier quelconque, quittant la France, va demander au bureau chargé de la répartition des terrains une concession en Algérie. On lui présente un chapeau avec des papiers dedans, et il tire un numéro correspondant à un lot de terre. Ce lot, désormais, lui appartient. Il part. Il trouve là-bas, dans un village indigène, toute une famille installée sur la concession qu'on lui a désignée. Cette famille a défriché, mis en rapport ce bien sur lequel elle vit. Elle ne possède rien autre chose. L'étranger l'expulse. Elle s'en va, résignée, puisque c'est la loi française. Mais ces gens, sans ressources désormais, gagnent le désert et deviennent des révoltés (...).

Autre méthode. La Chambre vote un crédit de quarante ou cinquante millions destinés à la colonisation de l'Algérie. Que va-t-on faire de cet argent ? [...]

Eh bien ! on exproprie les Kabyles au profit de colons inconnus. Mais comment les exproprie-t-on ? On leur paie quarante francs l'hectare qui vaut au minimum huit cents francs. Source : Guy de Maupassant, Au soleil, Paris, Albin Michel, pp. 119-120, 1925 (1884 pour la 1ère édition).

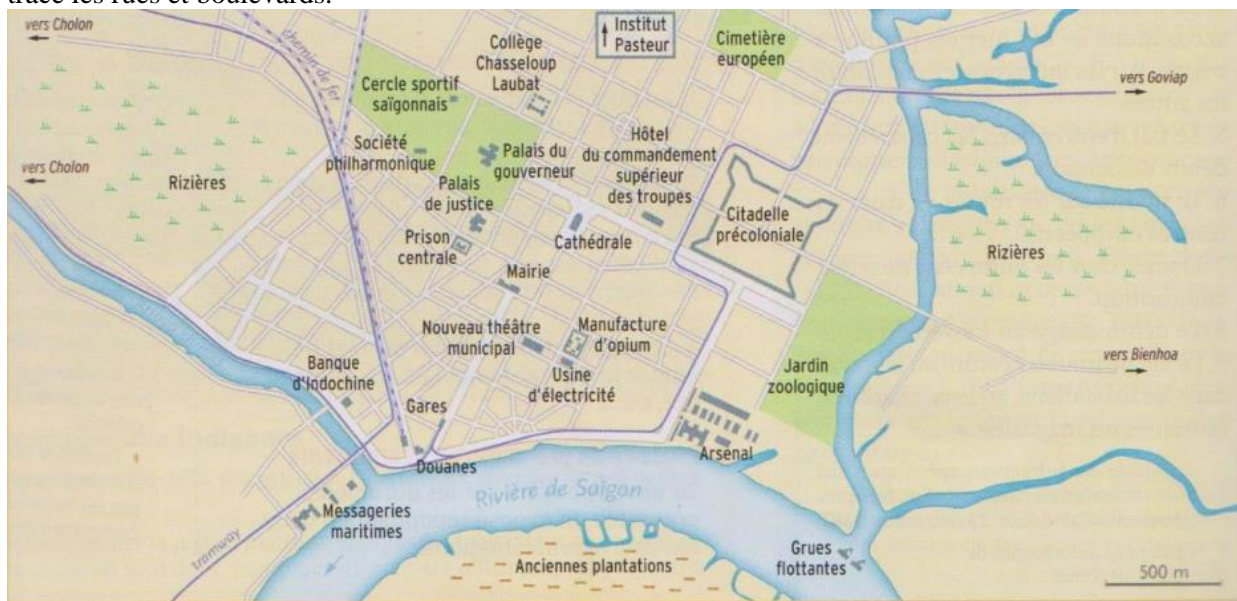
1 Les déposséder de leurs terres.

2 La Kabylie est une région située au Nord de l'Algérie.

3 - En vous appuyant sur l'exemple de la ville de Saigon présenté dans les documents, vous montrerez le projet de domination coloniale de la France sous la Troisième République. Vous aborderez les dimensions spatiales, politiques, économiques et culturelles de cette domination.

Document 1 : plan de Saigon à la fin du XIXe siècle, capitale de l'Union indochinoise à partir de 1887

Inspirés par le chantier haussmannien à Paris, les gouverneurs d'Indochine lancent à partir de 1862 de gros travaux. Ils visent à assainir les zones marécageuses, aménager les voies fluviales et les canaux et tracer les rues et boulevards.



Source : John Kleinen, « Théâtre et Empire. Le théâtre français en Indochine pendant la Belle Époque (1890-1914) », Revue d'histoire du théâtre, n° 264, trimestre 4 – 2014.

Document 2 : Saigon, le théâtre municipal, carte postale, v. 1905. Achevé en 1899, le troisième théâtre européen construit à Saigon s'inspire de l'architecture du Petit Palais à Paris. Il accueille régulièrement des troupes venues de France.



4 - En analysant le document, vous expliquerez comment Jules Ferry justifie la politique coloniale de la III^e République et pourquoi cette justification a suscité des débats chez les républicains.

Document : discours de Jules Ferry à la Chambre des Députés sur la politique coloniale, 28 juillet 1885

« Messieurs, je suis confus de faire un appel aussi prolongé à l'attention bienveillante de la Chambre, mais je ne crois pas remplir à cette tribune une tâche inutile. Elle est laborieuse pour moi comme pour vous, mais il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale, bien entendu, sage, modérée et ne perdant jamais de vue les grands intérêts continentaux qui sont les premiers intérêts de ce pays.

Je disais, pour appuyer cette proposition, à savoir qu'en fait, comme on le dit, la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées : à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique.

Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France : le besoin de débouchés.

Pourquoi ? Parce qu'à côté d'elle, l'Allemagne se couvre de barrières, parce que, au-delà de l'Océan, les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes, et protectionnistes à outrance ; parce que non seulement ces grands marchés, je ne dis pas se ferment, mais se rétrécissent, deviennent de plus en plus difficiles à atteindre par nos produits industriels parce que ces grands États commencent à verser sur nos propres marchés des produits qu'on n'y voyait pas autrefois.

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...]

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... (Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche.) [...]

Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... [...]

Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête ? [...]

Il est ensuite arrivé à un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question.[...]

Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, les uns par les perfectionnements militaires ou maritimes, les autres par le développement prodigieux d'une population incessamment croissante ; dans une Europe, ou plutôt dans un univers ainsi fait, la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence ! [...] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de

toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de

cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième. [...]

Je ne puis pas, messieurs, et personne, j'imagine, ne peut envisager une pareille destinée pour notre pays. Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti. [...]

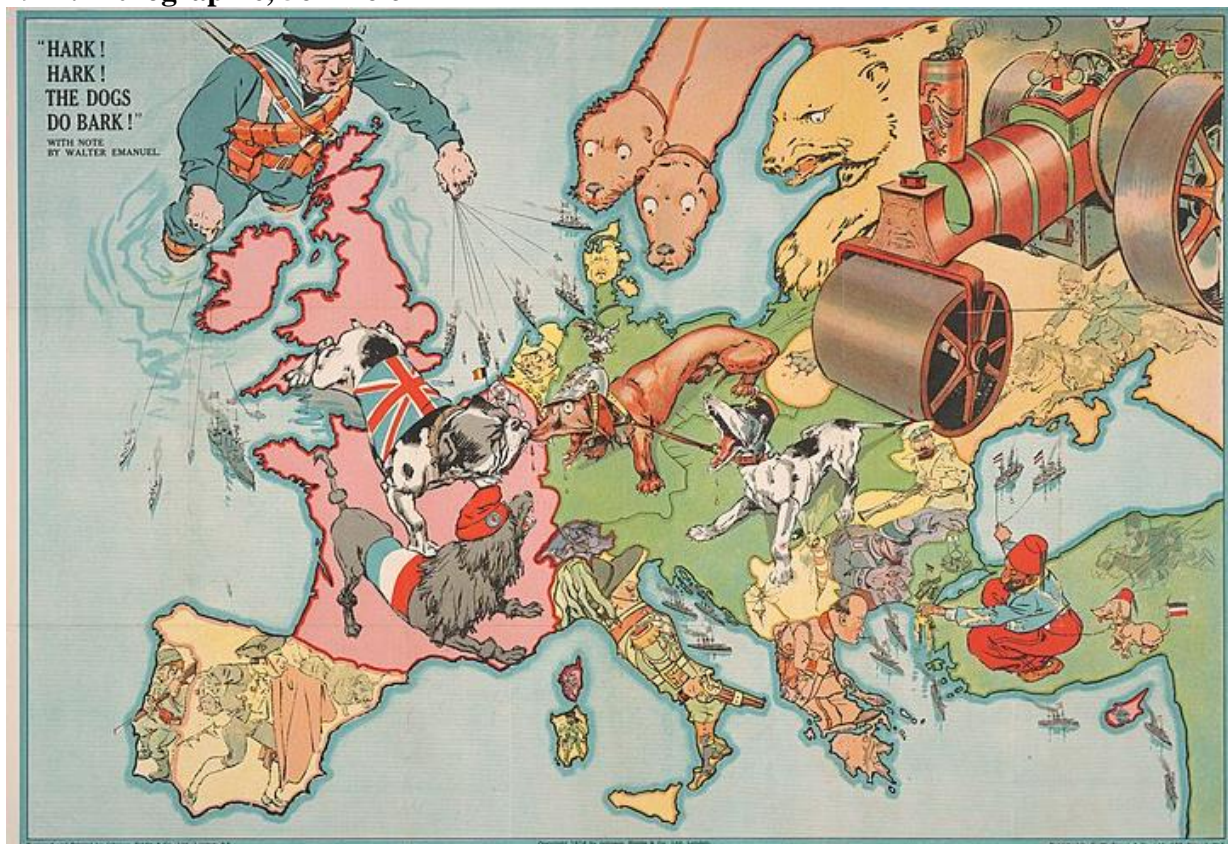
Source : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/jules-ferry-28-juillet-1885>[consulté le 9 juillet 2019]

Chapitre VII La Première guerre mondiale

Analyse de documents

1 - En analysant les documents, vous montrerez pourquoi et comment les puissances européennes entrent dans la guerre en 1914

Document 1 : "Hark ! Hark ! The dogs do bark !" Aboiements dans le chenil européen, 1914. Lithographie, 56 × 76 cm



Source : Gallica, BNF, Estampes et Photographie, Ent Do-1 (Johnson)-Ft 6.

Document 2 : Message du président de la République française Raymond Poincaré lu par le président du Conseil René Viviani à la séance parlementaire du 4 août 1914

Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés,

La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée, qui est un insolent défi au droit des gens. Avant qu'une déclaration de guerre nous eût encore été adressée, avant même que l'ambassadeur d'Allemagne eût demandé ses passeports, notre territoire a été violé

L'Empire d'Allemagne n'a fait, hier soir, que donner tardivement le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé.

Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé, au fond de leur cœur, le désir des aspirations légitimes.

Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail, n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie, que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité.

Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à poursuivre et à recommander partout, une politique de prudence, de sagesse et de modération.

On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot, qui n'ait été pacifique et conciliant.

A l'heure des premiers combats, elle a le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, des efforts suprêmes pour conjurer la guerre, qui vient d'éclater, et dont l'empire d'Allemagne supportera, devant l'Histoire, l'écrasante responsabilité.

Au lendemain même du jour où nos alliés et nous, nous exprimions publiquement l'espérance de voir se poursuivre pacifiquement les négociations engagées sous les auspices du Cabinet de Londres, l'Allemagne a déclaré subitement la guerre à la Russie, elle a envahi le territoire du Luxembourg, elle a outrageusement insulté la noble nation belge, notre voisine et notre amie, et elle a essayé de nous surprendre traîtreusement en pleine conversation diplomatique. [...]

Source : site de l'Assemblée nationale, <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblée/histoire/les-grands-discours-parlementaires>

2 - En analysant les documents, vous montrerez que la bataille des Dardanelles s'inscrit dans une phase précise de la Première Guerre mondiale et qu'elle témoigne de la diversité des formes de combats pendant le conflit.

Document 1 : Témoignage d'un combattant français aux Dardanelles

Le sergent Arnaud Pomiro participe dans l'armée française à l'offensive des Dardanelles. Cet instituteur dans le civil note ses impressions jour après jour :

26 avril 1915, sur un navire au large des Dardanelles : « Là un spectacle inoubliable s'offre à mes yeux. A gauche des îles montagneuses plongées dans un nuage [...]. A droite, des côtes basses où je vois s'abriter un grand nombre de paquebots : une cinquantaine environ. Un peu plus vers le nord, une cinquantaine de cuirassés 1 comme autant de traits noirs au-dessus des flots. Devant, un passage étroit entre des îles, occupé aussi par des navires de guerre. Tout à coup une lueur vive apparaît sur un cuirassé : c'est un obus qui part, puis un autre, un autre encore. »

27 avril : « J'assiste à un bombardement des plus intenses exécuté par quatre cuirassés anglais distants d'environ cinq kilomètres. [...] On aperçoit sur la terre une batterie de 75 [2] qui se met de la partie. C'est par moments un bruit infernal, formidable qui nous fait pousser des ah ! des oh ! de surprise et d'admiration. [...] A 11 heures j'aperçois un point noir : un aéroplane [3] des Alliés survolant le champ de bataille à une très grande hauteur. [...] La canonnade n'a pas cessé de toute l'après-midi. Elle est d'une intensité extraordinaire de 4 à 5 heures de l'après-midi. On entend jusqu'à quatre, cinq, six coups tirés presque en même temps par le même navire [...]. Par moments, c'est inimaginable le bruit causé par tous ces canons de différents calibres [4]. »

Le débarquement est ordonné en fin d'après-midi : « Il est exactement 19h25 quand je foule le sol de la Turquie d'Europe. [...] Pendant la marche, ai remarqué un grand nombre de tranchées démolies par les obus, des réseaux de fil de fer couchés, des armes turques, des munitions, des sacs, des effets. [...] Remarqué également les effets terribles des obus sur le village de Sedd-ul-Bahr [...]. Des trous béants dans presque tous les murs : il ne reste rien des maisons. Quelle dévastation !

4 mai : Nous avons passé toute la nuit à faire des feux de salve sur un ennemi que nous ne voyions pas. Le combat a été très dur, très fatigant, beaucoup plus que les deux précédents. C'était terrifiant au plus haut degré : la canonnade des plus intenses avec la fusillade très nourrie de la première ligne de tranchées. A la pointe du jour, le combat atteint son état le plus aigu. Nous sommes débordés par les Turcs [...]. Ils avancent sur notre front gauche où les tirailleurs sénégalais [5] [...] abandonnent la tranchée occupée aussitôt après par l'ennemi [...]. Des renforts arrivent fort heureusement à temps pour arrêter et même refouler par une charge la horde (...). En même temps nous voyons sur notre front droit une colonne [de combattants turcs] qui s'avance [...]. Nous nous mettons à tirer dessus à répétition en même temps que les mitrailleuses. La colonne continue malgré tout pendant un petit moment, mais finalement, étant l'objet d'un feu de presque tous les tirailleurs, des mitrailleuses, des canons, elle opère un demi-tour et va se loger dans les tranchées d'où elle était sortie. »

[1] Navires de guerre blindés et pourvus de canons. [2] Désigne un ensemble de quatre canons tirant des obus de calibre 75 et des éléments permettant de les ravitailler en munitions. [3] Le terme inventé au milieu du XIXe siècle désigne ici un avion. [4] Diamètre du canon. [5] Soldats des troupes coloniales intégrées à l'armée française.

Source : POMIRO Arnaud, Les Carnets de guerre d'Arnaud POMIRO. Des Dardanelles au Chemin des Dames, Toulouse, Privat, collection « Témoignages pour l'histoire », 2006, pp. 97-115.

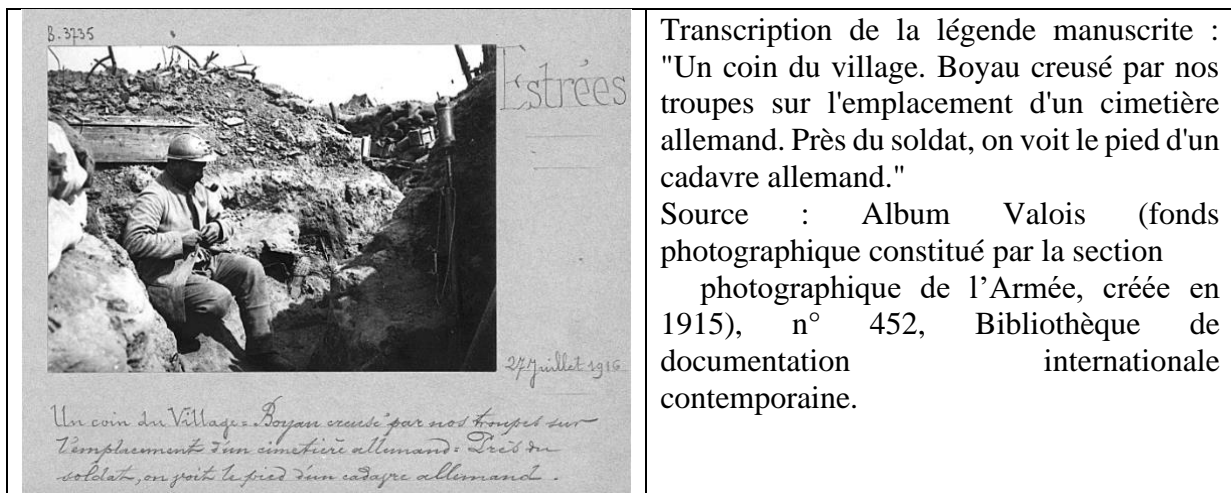
Document 2 : Le débarquement des ANZACS - corps d'armée australien et néo-zélandais - le 25 avril 1915 aux Dardanelles (Australia New Zealand Army Corps)



Source : « The landing at Anzac, April 25, 1915 », par Charles Dixon, Huile sur toile, 1198 x 1962 mm. Archives de Nouvelle-Zélande, NCWA Q388.

3 - En analysant les documents, vous montrerez que la Bataille de la Somme illustre une phase précise du conflit et des formes d'affrontement qui ont marqué la Première Guerre mondiale. L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : Photographie prise à Estrées dans la Somme, 27 juillet 1916.



Document 2 : témoignage de Jacques Meyer, fantassin français blessé au cours de la bataille de la Somme

4 juillet 1916, en direction de la première ligne la nuit : « Nous montons, avec des soupirs de fatigue, une pente interminable, creusée d'innombrables cagnas[1] ; [...] à mesure que nous approchons [...] les multiples bruits du combat se précisent. [...] Les notes grêles de la fusillade lointaine et le « tacatacatata » des mitrailleuses se détachent à la fois sur le fond magnifiquement rugissant d'un tir de barrage de nos 75 [2] et sur la basse grondante des pièces lourdes [3] . [...] Un ravin dépouillé et boueux où éclatent quelques marmites [4] [...]. Le sol se creuse toujours davantage ; les trous d'obus se font plus nombreux et se rejoignent, et puis c'est le chaos, mélange de trous énormes et d'entonnoirs immenses[5] , d'abris comblés et d'arbres abattus. [...] En face, [...] notre bombardement, qui a recommencé depuis un quart d'heure, semble s'acharner sur un mourant. Son intensité est extraordinaire, et les mots ne sauraient rendre compte de cette impression de force brutale et pourtant ordonnée : le calibre est au minimum du 155 et du 220 [6] , à la cadence d'environ un obus à la seconde. [...] Source : Jacques Meyer, La Biffe, Paris, Albin Michel, 1928, 265 p.

[1] Terme d'argot désignant un abri. [2] Canons de 75, les plus utilisés dans l'armée française.

[3] Canons de plus gros calibres. [4] Terme d'argot désignant les obus. [5] Les entonnoirs désignent les trous immenses laissés par l'explosion de mines souterraines. [6] Pièces d'artillerie lourde.

4 - En analysant les deux documents, vous montrerez comment la bataille de la Somme illustre les nouvelles formes d'affrontement et leurs conséquences depuis 1914.

Document 1 : La bataille de la Somme vue par un officier allemand : Ernst Jünger Né en 1895, Ernst Jünger s'engage en 1914. En 1916, il commande une compagnie dans la Somme au moment où se déclenche l'offensive franco-britannique.

Fin juin 1916 : « Nous entrons désormais en quelque sorte dans une guerre nouvelle. Ce que nous avons connu jusqu'à présent, sans d'ailleurs le savoir, c'était la tentative de gagner la guerre par des batailles rangées d'ancien style et l'enlisement dans la guerre de position. Maintenant, c'était la bataille de matériel qui nous attendait, avec son déploiement de moyens titanesques. [...] Il y avait de l'offensive dans l'air [...] De fait, la nuit fut pire que la précédente. Ce fut surtout un pilonnage, vers deux heures un quart, qui dépassa tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Une grêle de projectiles lourds s'abattit autour de mon abri. [...]

C'est à la fin de cette terrible nuit que nous fûmes relevés [... en marchant vers les lignes de repos à l'arrière...] nous eûmes une vue impressionnante sur le prélude de la bataille de la Somme. Les secteurs du front à notre gauche étaient enveloppés de nuages de fumée blanche et noire : les impacts faisaient jaillir, l'un après l'autre, des geysers de boue, hauts comme des tours ; au-dessus des explosions de shrapnells [1] . Seuls les signaux de couleur, appels muets de l'artillerie, révélait qu'ils étaient vivants. [...] Le lendemain matin] « Alerte aux gaz ! » Je saisis en hâte mon casque, passai mes bottes, bouclai mon ceinturon, sortis en courant et vis au-dehors comme un énorme nuage de gaz qui roulait par-dessus Monchy [2] , en rideaux blancs et épais. [...]


Comme ma section était pour la plus grande part en ligne, et qu'une attaque était vraisemblable, il n'était pas question de perdre du temps à réfléchir. [Il court rejoindre ses hommes et, cinquante mètres avant de les rejoindre en première ligne, il subit un tir d'artillerie qui l'oblige à se cacher] Je semblais avoir choisi précisément le coin le plus éventé. Mines sphériques, légères et lourdes, mines-bouteilles, shrapnells, [...], obus en tout genre – je n'arrivai plus à distinguer tout ce qui ronflait, vrombissait et crevait pêle-mêle. [...] Mais ces bruits sont plus faciles à décrire qu'à subir, car l'instinct lie à chacun de ces grondements de fer vibrant l'idée de la mort – et c'est ainsi que je restai accroupi dans mon trou, les mains devant les yeux, tandis que toutes les manières dont je pouvais être atteint défilait dans mon imagination. Je crois avoir imaginé une analogie qui rend fort bien le sentiment propre à une situation où je me suis trouvé souvent, comme tous les autres soldats de cette guerre : qu'on se représente ligoté à un poteau et constamment menacé par un bonhomme qui brandit un lourd marteau. Tantôt il arrive en sifflant, vous frôlant le crâne, puis il frappe le poteau si fort que les éclats en volent - c'est exactement cette situation que reproduit tout ce qu'on subit quand on est pris à découvert en plein milieu d'un pilonnage. [...] ce bombardement, lui aussi, prit fin à la longue et cette fois je poursuivis mon chemin.

A Monchy, nous vîmes une file de gazés assis devant le poste de secours ; ils étreignaient leurs flancs, gémissaient et vomissaient, tandis que l'eau leur ruisselait des yeux. L'affaire n'était pas sans gravité, car quelques-uns moururent dans les jours suivants parmi d'atroces souffrances. Nous avions subi une attaque soufflante de chlore pur, un gaz de combat qui agit en corrodant et en brûlant les poumons.

Source : Ernst Jünger, Orages d'acier. Journal de guerre, Paris, Le Livre de Poche, 2004.

[1] Obus à balles [2] Commune située sur la ligne de front.

Document 2 : Photographie du champ de bataille de la Somme après l'offensive, prise le 26 novembre 1916.

	<p>Transcription de la légende :</p> <p>"Bois dévasté. Au fond, la colline où s'élevait le village."</p> <p>Source : Album Valois (fonds photographique constitué par la section photographique de l'Armée, créée en 1915), n° 436, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.</p>
---	---

5 - En analysant les documents, vous mettrez en avant les acteurs et les modalités du génocide des Arméniens, ainsi que la manière dont les contemporains ont pu en prendre connaissance.

Document 1 : Convoi d'hommes adultes arméniens sous escorte pour une destination inconnue. Kharpout, empire ottoman, mars-juin 1915.



Source : Encyclopédie du United States Holocaust Museum, <https://encyclopedia.ushmm.org>

Document 2 : télégramme de Leslie A. Davis, consul américain à Kharpout à Henry Morgenthau, ambassadeur des États-Unis dans l'empire ottoman, 24 juillet 1915.

« Monsieur l'ambassadeur,

J'ai l'honneur d'ajouter encore ce qui suit à mes rapports du 30 juin et du 11 juillet (dossier n° 840.1) concernant l'expulsion des Arméniens de cette région ou, pour être plus exact, le massacre général des Arméniens.

[...] Ce n'est pas un secret que le plan prévu consistait à détruire la race arménienne en tant que race, mais les méthodes employées ont été appliquées avec plus de sang-froid et de façon plus barbare, sinon plus efficace, que je ne l'avais tout d'abord supposé. [...] Il semble maintenant bien établi que tous ceux qui sont partis d'ici ont été délibérément abattus ou tués d'autre façon entre un et deux jours après leur départ. [...] Il a été signalé à maintes reprises, et à mon avis la véracité de ces informations ne fait aucun doute, qu'aucun des hommes déportés n'a été épargné.

Nombreux sont les femmes et les enfants qui ont été délibérément assassinés en même temps. [...] On a laissé certaines des femmes âgées et des enfants continuer leur route en compagnie de gendarmes, avec la certitude que tous succomberaient sans tarder à la faim, à la maladie et à l'épuisement.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans l'histoire du monde un massacre aussi général et aussi radical que celui qui est perpétré en ce moment dans cette région, ni qu'un plan plus affreux et plus diabolique ait jamais été conçu par l'esprit de l'homme. Le fait que l'ordre donné consiste officiellement et clairement à déporter les Arméniens de ces vilayets [1] peut tromper le monde extérieur pendant un temps ; il n'empêche que la mesure n'est rien d'autre qu'un massacre de la nature la plus atroce. Cela serait le cas même si on les avait tous laissé mourir sur la route. La plupart d'entre eux ont cependant été effectivement assassinés et il ne fait aucun doute que cela ait été accompli en vertu d'un ordre du gouvernement ; on ne peut donc aucunement prétendre que la mesure soit autre chose qu'un massacre général.

[...] Des milliers de soldats arméniens ont été également arrêtés et emmenés, prétendument pour les faire travailler sur les routes. Autant que je sache, on n'a jamais eu la moindre nouvelle à leur sujet et on sait que certains d'entre eux ont été abattus. Il ne fait aucun doute que tous les autres ont subi le même sort. »

Source : Leslie Davis. La province de la mort : archives américaines concernant le génocide des Arméniens, 1915, Paris, Ed. Complexe, 1996.

[1] – désigne une subdivision administrative dans l'empire ottoman

6 - En analysant le document, vous étudierez le rôle des femmes dans la Première Guerre mondiale et les conséquences de leur mobilisation dans la société. L'analyse du document constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document : La Baïonnette. Journal satirique (à destination des soldats du front), 18 novembre 1915.



- A la campagne, elles ont récolté le blé, pendant que le mari cueillait des lauriers !
- Combien ont dû résister aux séductions des seuls gens valides demeurés dans le pays !
- Elles ont des forces qu'on ne soupçonnait pas... ainsi j'ai eu affaire à une femme dentiste qui remplaçait son mari...
- Je n'ai jamais été aussi élégamment habillé que par la femme de mon tailleur.
- Elles ont si bien rempli leurs fonctions, employées, marchandes, épicières ou bouchères, qu'après la guerre, les époux les prieront de continuer.
- « Vous demandez à être rasé de près ?... ça ira bien, car je suis un peu myope ! »
- Là où la femme a été admirable, c'est au chevet de chers blessés, à la fois docteurs et anges gardiens.
- Il n'a pas dépendu d'elle qu'on ne la voit pas aux tranchées, combattante et décidée, elle aussi, à lutter jusqu'à la victoire. Source : Gallica, Bnf.

7 - En analysant les deux documents, vous montrerez la perception du traité de Versailles dans le camp des vainqueurs et dans celui des vaincus.

Document 1 : extrait du message du Président Woodrow Wilson à la nation américaine, 29 juin 1919

« Le traité de paix a été signé. S'il est ratifié, et s'il est exécuté dans toute la sincérité de ses termes, il sera la charte d'un nouvel ordre de choses pour le monde. Dans les obligations et les châtements imposés à l'Allemagne, il est certainement dur, mais cette sévérité découle seulement des grandes offenses commises par elle, offenses qui doivent être redressées et compensées. Il n'impose rien que l'Allemagne ne puisse faire et elle peut regagner sa juste position dans le monde si elle en remplit les termes honorablement et avec promptitude.

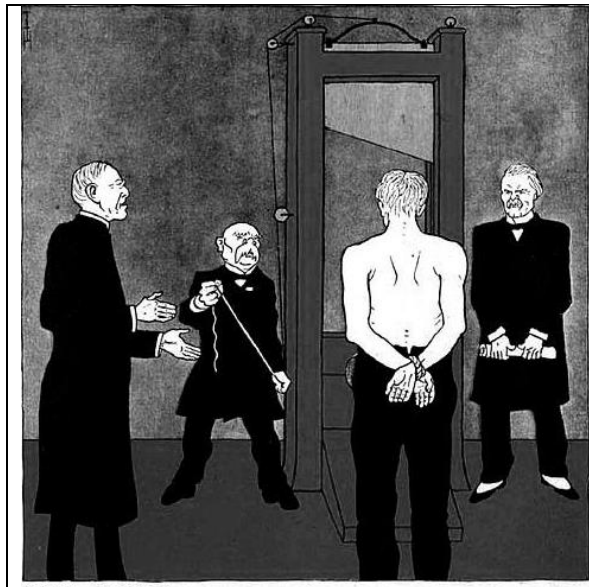
C'est plus qu'un traité de paix avec l'Allemagne ; il rend à la liberté de grands peuples qui jamais encore n'avaient pu trouver le chemin de cette liberté. Il termine, définitivement, un ancien et intolérable ordre de choses sous lequel des petits groupes d'hommes égoïstes se sont servi des peuples de grands empires pour satisfaire leurs désirs ambitieux de domination. Il unit les libres gouvernements du monde en une

ligue permanente dans laquelle ils sont engagés à employer leurs forces réunies pour maintenir la paix en maintenant le droit et la justice [...].

Il substitue un nouvel ordre, sous lequel [...] les peuples qui ne sont pas encore

politiquement conscients et ceux qui sont prêts pour leur indépendance, mais ont encore besoin d'être protégés et guidés, ne seront plus soumis à la domination et à l'exploitation de nations plus puissantes, mais recevront d'appui amical et les conseils utiles de gouvernements qui s'engagent à répondre devant l'humanité de l'exécution de leur tâche en acceptant d'être guidés par la [Société] des nations. Il reconnaît les droits inaliénables des nations, le droit des minorités, la sainteté des croyances religieuses et la liberté des cultes. [...] C'est pour cette raison que je parle de ce traité comme de la grande charte d'un nouvel ordre de choses. Il y a là des causes pour une profonde satisfaction, une sécurité universelle et une espérance confiante. »

Document 2 : Caricature sur le traité de Versailles



Ich bin noch ein Selbstbestimmungsrecht: während die, die Jenseits der Leichen nur über nach dem Tode angriffen werden?"

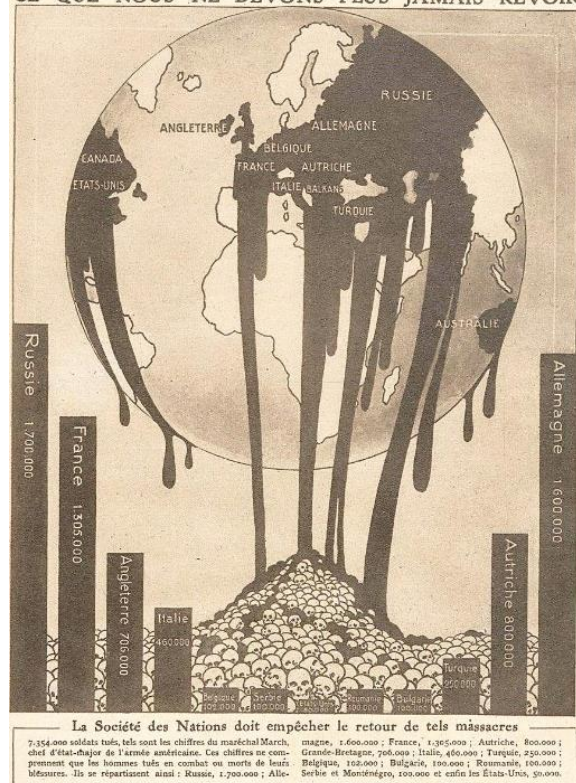
Personnages de gauche à droite : Woodrow Wilson (Etats-Unis), Georges Clemenceau (France), Lloyd George (Royaume-Uni). De dos : l'Allemagne.

Légende : « Vous aussi avez droit à l'auto-détermination. Voudriez-vous que vos poches soient vidées avant ou après votre mort ? »
Source : Caricature de Thomas Heine, parue dans le journal satirique *Simplicissimus*, 3 juin 1919.

8 - En analysant le document, vous montrerez comment il évoque le « suicide de l'Europe » et vous présenterez la réponse élaborée à l'échelle internationale au lendemain du conflit pour préserver la paix.

Document : Le Miroir (hebdomadaire illustré), 16 mars 1919

CE QUE NOUS NE DEVONS PLUS JAMAIS REVOIR



Source : Gallica, BnF